



Proposition du groupe « La nature et l'Homme »

finalisée et hiérarchisée
lors de la 3^{ème} rencontre
du mercredi 15 mai
9h30-12h30

27 personnes ont contribué
à cette proposition



Les 14 participants de la troisième réunion ont travaillé sur la base d'un document proposant une réorganisation des éléments produits lors des réunions 1 et 2.

En bleu, ce qui a été retravaillé/reformulé/ajouté par le groupe.

En gras souligné : ce que le groupe a souhaité mettre en exergue.

En violet gras : les propositions prioritaires du groupe.

CONSIDERANTS - nous constatons

- Que la préservation de la biodiversité est au cœur de la plus-value et de la responsabilité d'un Parc.
- Que l'interaction de l'homme et de la nature implique une symbiose indispensable.
- Que tous les milieux naturels sont un capital à préserver.
- Que la biodiversité est mise à mal et que les activités humaines en sont majoritairement responsables.
- Que la préservation et la restauration de la biodiversité est l'affaire de tous, de la restauration des milieux à la prise en compte des espèces envahissantes.

ATTENDUS - nous pensons

- **Qu'il faut passer des mots aux actes et renforcer la capacité d'action du Parc.**
- Que l'éducation doit être au service des changements de comportement.
- Que la nature « ordinaire » doit faire l'objet d'une attention soutenue et que les actions ne peuvent se limiter aux espaces remarquables,
- Que le monde agricole dans la diversité de ses productions (vignes, élevages etc..) doit être accompagné dans l'évolution de son modèle économique avec une attention à la préservation de son équilibre économique.
- Qu'il faut avoir une attention particulière pour l'évolution du modèle viticole pour une meilleure prise en compte de l'environnement.
- Qu'il faut maintenir l'élevage dans les vallées et favoriser le système agropastoral pour préserver les milieux naturels.
- Que l'interaction entre acteurs est une condition essentielle à la prise en compte de la biodiversité.

PORTER UNE AMBITION A HAUTEUR DES ENJEUX

Orientation prioritaire

- * **Faire du Parc un territoire à biodiversité positive (inverser la pente...).**

Autres orientations

- * Que le Parc soit l'entité supra, un assembleur pour assurer la cohérence des actions et ambitions, et le doter de moyens à hauteur des ambitions.
- * Mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité.
- * Favoriser un modèle agroécologique qui puisse endiguer la dégradation des sols voire favoriser leur restauration.
- * Travailler à un territoire zéro pesticide.
- * Limiter l'artificialisation des sols ~~notamment dans les zones d'activité, d'urbanisation.~~

IMPULSER LE CHANGEMENT

Orientation prioritaire

- * **Impulser le changement, par une gouvernance locale et un pilotage des instances collectives en matière de biodiversité.**

Autres orientations

- * Mettre en place des instances de concertation citoyenne sur la biodiversité.
- * Favoriser le croisement des approches et des regards.
- * Mutation de l'ingénierie pour l'accompagnement (changement d'approche).

FEDERER LES ACTIONS

Orientation prioritaire

- * **Privilégier les liens entre communes et PNR.**

Autres orientations

- * Renforcer les alliances entre acteurs.
- * Mettre en cohérence charte et PADD à l'échelle intercommunale.
- * Conforter la légitimité du Parc auprès des grands acteurs, (Région/Etat/métropole...) dans le domaine de la biodiversité.
- * Créer un annuaire des acteurs et le rendre accessible aux habitants.

CONFORTER LES CONNAISSANCES, COMMUNIQUER, SENSIBILISER

Orientation prioritaire

- * **Faire relai et être soutien technique auprès des services techniques des communes, des professionnels qui agissent sur la biodiversité.**

Autres orientations

- * Connaître les acteurs, identifier leur rôle, favoriser l'interconnaissance.
- * Education des enfants, formation de base.
- * Inciter les acteurs économiques à la labellisation d'un territoire de qualité (plus-value biodiversité).

POUR LE PARC, CES ORIENTATIONS PEUVENT SE DECLINER DE LA FACON SUIVANTE - nous souhaitons que le Parc ait le rôle suivant

Ambition

- Territoire zéro pesticide,
- Faire évoluer le portage politique en termes de développement économique pour mieux intégrer l'enjeu biodiversité
- Les orientations du parc doivent être prescriptives sur les zones à forts enjeux,
- Mettre la focale sur les cœurs de biodiversité,

Changer

- Inciter et accompagner les communes sur leur projet biodiversité et entretien,
- Limiter l'artificialisation des sols,
- Formation obligatoire pour les élus sur les actions croisant économie et biodiversité,

Fédérer

- Mettre en place des modèles de gestion participative,
- Rôle de synthèse, de courroie de transmission, d'assembleur des compétences et engagements

Connaitre et dire

- Formation et stage plantes messicoles et médicinales,
- Observatoire de la biodiversité, veille proactive et citoyenne,
- Inciter les acteurs économiques à la labélisation d'un territoire de qualité,
- Renforcer les études d'impacts biodiversité sur les projets de développement économique,

LES POINTS DE DIVERGENCE ET/OU POINTS A APPROFONDIR

- Un Parc doté de compétence de police ?
- Un Parc doté de moyens humains renforcés ?

LA FEUILLE DE ROUTE

pour avancer sur ce sujet, nous jugeons que les premières étapes clés sont...

Faire du Parc un territoire à biodiversité positive (inverser la pente)

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Favoriser le modèle agroécologique	Acteurs agricoles Collectivités
<i>Action B</i> Mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité	Acteurs agricoles et autres acteurs économiques Collectivités
<i>Action C</i> Travailler et promouvoir le « zéro pesticides »	PNR Collectivités Associations
<i>Action D</i> Stopper l'artificialisation des terres	PNR Collectivités Associations
<i>Action E</i> Restaurer les milieux remarquables en intervenant sur le foncier	PNR Collectivités Associations
<i>Action F</i> Former des acteurs « faune – flore »	PNR Collectivités Associations
<i>Action G</i> Changer les pratiques de gestion de la nature à l'échelle communale et individuelle.	PNR Collectivités Associations
<i>Action H</i> Former les délégués communaux à l'action du PNR en matière de biodiversité (notamment après les élections).	PNR
<i>Action I</i> Concilier le tourisme et la préservation de la nature.	
<i>Action J</i> Concilier nature et culture notamment dans le cadre de la Loire / UNESCO. Promouvoir « La Loire nature remarquable » à côté de « la Loire patrimoine mondial.	Mission Val de Loire
Feuille de Route / premières étapes	Porter et partager l'ambition

Impulser le changement, par une gouvernance locale et un pilotage des instances collectives en matière de biodiversité.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Maillage qualitatif du territoire par des acteurs agissant en faveur de la biodiversité	Pilotage par le PNR Collectivités Associations
<i>Action B</i> Favoriser l'émergence des projets (outils, dynamiques, instances...) et les accompagner	
Feuille de Route / premières étapes	Porter l'ambition Mettre en place la gouvernance, faire monter en puissance, renforcer

Privilégier les liens entre communes et PNR.

Conforter la légitimité du Parc auprès des grands acteurs, (Région/Etat/métropole...) dans le domaine de la biodiversité.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Renforcer les liens entre tous les acteurs du territoire, communes – PNR – et tous les acteurs, associatifs, administratifs économiques et les citoyens.	Avec qui
<i>Action B</i> Valoriser le « Label Parc » auprès des entreprises et des habitants (récompenser les bonnes pratiques, un panneau sur la maison !) Lobbying auprès de la population : informer, établir un annuaire des acteurs	Avec qui
<i>Action C</i> Communiquer sur l'activité du Parc pour toucher individuellement chaque habitant, conseil accompagnement. « Rencontres apéro » pour créer des petites communautés	Avec qui Animation Parc

Faire relai et être soutien technique auprès des services techniques des communes, des professionnels qui agissent sur la biodiversité.

Actions	Avec qui
<i>Action A</i> Faire relai et être soutien technique pour les communes et les professionnels.	Avec qui
<i>Action B</i> Mettre en place une formation (obligatoire) pour les élus et les intervenants (services) sur les actions qui touchent la biodiversité	Avec qui Articulation avec les délégués du Parc (même formation)
<i>Action C</i>	Avec qui

Les orientations du Parc devraient être prescriptives pour les zones à fort enjeu de biodiversité ou à enjeu spécifique	
<i>Action D</i> Proposer des modèles de gestion participatifs pour assurer un modèle durable : charte forestière, association de gestion agro-pastorale	
<i>Action E</i> Faire reconnaître la charte du Parc en matière de développement économique.	
Feuille de Route / premières étapes :	Articulation avec le dispositif « délégué du parc ».

ANNEXE 1 - HIERARCHISATION GLOBALE DES ORIENTATIONS – 14 VOTANTS

Consigne : Chacun dispose de 10 gommettes bleues et 10 gommettes rouges. 2 gommettes utilisées au maximum par orientation. Bleu : je soutiens. Rouge : j'ai des doutes.

En vert : orientations stratégiques prioritées par l'ensemble du groupe

En violet : orientations stratégiques prioritées en sous-groupe et par l'ensemble du groupe.

	Orientations stratégiques	Je soutiens	J'ai des doutes
Porter une ambition à la hauteur des enjeux	Faire du Parc un territoire à biodiversité positive (inverser la pente...).	16	
	Que le Parc soit l'entité supra, un assembleur pour assurer la cohérence des actions et ambitions, et le doter de moyens à hauteur des ambitions.	6	
	Mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité.	8	
	Favoriser un modèle agroécologique qui puisse endiguer la dégradation des sols voire favoriser leur restauration.	11	
	Travailler à un territoire zéro pesticide	7	
	Limiter l'artificialisation des sols.	5	
Impulser le changement	Impulser le changement, par une gouvernance locale et un pilotage des instances collectives en matière de biodiversité.	7	5
	Mettre en place des instances de concertation citoyenne sur la biodiversité.	6	
	Favoriser le croisement des approches et des regards.	5	
	Mutation de l'ingénierie pour l'accompagnement (changement d'approche).	1	3
Fédérer les actions	Privilégier les liens entre communes et PNR.	5	
	Renforcer les alliances entre acteurs.	2	
	Mettre en cohérence charte et PADD à l'échelle intercommunale	1	
	Conforter la légitimité du Parc auprès des grands acteurs, (Région/Etat/métropole...) dans le domaine de la biodiversité.	2	
	Créer un annuaire des acteurs et le rendre accessible aux habitants.	2	
Conforter les connaissances, communiquer, sensibiliser	Faire relai et être soutien technique auprès des services techniques des communes, des professionnels qui agissent sur la biodiversité.	15	
	Connaitre les acteurs, identifier leur rôle, favoriser l'interconnaissance.	3	
	Education des enfants, formation de base.	8	
	Inciter les acteurs économiques à la labellisation d'un territoire de qualité (plus-value biodiversité).	10	

ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS DE LA REUNION 3

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Agent de collectivité	DESVAUX	Lucie	CCTOVAL	1
Total Agent de collectivité				1
Agent de l'Etat	HUCHEDE	Didier	DDT 49	1
Total Agent de l'Etat				1
Associatif	ALZON	Martine	Comité départemental de randonnée pédestre de 49	1
	BAUDOUIN	Nolwenn	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire	1
	BOITARD	Franck	CEN Pays de la Loire	1
	COROLLER	Clément	CPIE Touraine Val de Loire	1
	GUENESCHEAU	Yvon	LPO Anjou	1
	THARRAULT	Jean	LPO Anjou Sauvegarde de l'Anjou	1
Total Associatif				6
Elu	NION	Pierre	Elu référent Commune de Benais	1
	POUJAUD	Daniel	Commune de Ports-sur-Vienne CC TVV	1
Total Elu				2
Entreprise	DEPINOY	Maxime	Auddicé	1
Total Entreprise				1
Habitant	PELLE	Gilles		1
	PRADERE-NIQUET	Hélène		1
	TRUCHAN-GRACZYK	Malgorzata		1
Total Habitant				3
Total général				14

ANNEXE 3 – LISTE DES PARTICIPANTS SUR LES 3 REUNIONS

27 participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Présent réunion 1	Présent réunion 2	Présent réunion 3
Agent de collectivité	DESVAUX	Lucie	CCTOVAL	1	1	1
	VAUTIER	Francis	Mission Val de Loire		1	
Total Agent de collectivité				1	2	1
Agent de l'Etat	PENHOAT	Annie	DDT 49	1		
	HUCHEDE	Didier	DDT 49	1		1
	MONS-SCHWERTZLER	Véronique	Camp de Fontevraud Ecoles Militaires de Saumur - Chargée d'environnement		1	
Total Agent de l'Etat				2	1	1
Associatif	ALZON	Martine	Comité départemental de randonnée pédestre de 49	1	1	1
	BAUDOUIIN	Nolwenn	Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire		1	1
	BOITARD	Franck	CEN Pays de la Loire	1	1	1
	COROLLER	Clément	CPIE Touraine Val de Loire	1		1
	COUËDY GRUET	Lise	CPIE Touraine Val de Loire	1	1	
	GUENESCHEAU	Yvon	LPO Anjou			1
	LAIGLE	PASCAL	AFAC Saumur		1	
	LEMESLE	Bernard	entomologie tourangelle et ligérienne et CEN CENTRE	1		
	THARRAULT	Jean	LPO Anjou Sauvegarde de l'Anjou	1	1	1
	FROISSARD	Denis	entomologie tourangelle et ligérienne - ETL	1		
	CHARTIN	Christophe	Cavités 37	1		
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	1		
MONNIER	Renée			1		
Total Associatif				9	7	6
Elu	NION	Pierre	Elu référent forêt Commune de Benais	1	1	1
	PONCHANT	Michel	Elu référent Eau	1	1	
	SARAMITO	Sophie	Elu référent nature	1	1	

	POUJAUD	Daniel	Commune de Ports-sur-Vienne CC TVV	1	1
Total Elu				3	4
Entreprise	DEPINOY	Maxime	Auddicé		1
Total Entreprise					1
Habitant	JOURD'HUI	Hugues		1	
	PELLE	Gilles		1	1
	PRADERE-NIQUET	Hélène		1	1
	TRUCHAN-GRACZYK	Malgorzata		1	1
Total Habitant				3	3
Total général				18	17